2017 : Repérer et valoriser les compétences des travailleurs handicapés en ESAT

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Encadrants des TH

Durée
3 jours

Organismes de formation
➲ OTOS 13 FORMATION
➲ ATTENTION : Votre inscription sera confirmée par l'organisme chargé de la formation, au plus tard trois semaines avant le début de la formation. Merci de bien vouloir contacter l'organisme de formation.

Date limite d'inscription
31/07/2017

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
Dép. 13/84
Le 25 avril 2017
+ Le 26 avril 2017
+ Le 27 avril 2017
➲ **Groupe 2**
Dép. 06/83
Le 13 juin 2017
+ Le 14 juin 2017
+ Le 15 juin 2017
➲ **Groupe 3**
Dép. 13/84
Le 26 septembre 2017
+ Le 27 septembre 2017
+ Le 28 septembre 2017
➲ **Groupe 4**
CORSE
Le 10 octobre 2017
+ Le 11 octobre 2017
+ Le 12 octobre 2017

Interlocuteur Opco Santé

Ana-Maria CESUR
ana-maria.cesur@unifaf.fr
04 91 14 05 49

Contexte

Les ESAT connaissent depuis quelques années une mutation. Tout en conservant leur vocation medico sociale les établissements mettent l'accent sur la qualité du travail ou du service rendu.
Certains clients favorisent un accueil au sein même de leurs locaux afin de permettre de meilleurs échanges tout en rationnalisant les coûts.
Les moniteurs d'ESAT ont la responsabilité de permettre l'épanouissement des travailleurs. A ce titre ils ont le souci de valoriser leurs savoirs. Cette valorisation peut être faite par des dispositifs internes comme la RSFC ou par le dispositif de droit commun comme la VAE.

Objectifs

Cette formation a pour objectif général de faire connaître les démarches de RSFC et VAE et d'outiller les professionnels dans l'analyse préalable nécessaire à l'évaluation : Identifier le référentiel de certification adéquat et déployer une méthode d'évaluation des compétences des travailleurs en amont de la démarche et en adéquation avec les compétences de la personne. Contribuer à l'appréciation de la pertinence de l'un ou l'autre dispositif au regard du projet personnalisé et des capacités de la personne sur son poste de travail. Il est parfois nécessaire d'organiser les compétences en interne pour développer une polyvalence et accroître ainsi leur potentiel individuel.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Les dispositifs de valorisation des compétences
- textes règlementaires
- enjeux pour les travailleurs et l'établissement

Les préalables : rendre les travailleurs acteurs de la démarche
- définition des termes : tâche, activité, compétence, capacité
- expériences vécues : RSFC, VAE (CAP ou titre professionnel)

Le rapprochement avec un référentiel métier
- compétences génériques et modalités d'évaluation
- poste de travail et axe de progrès

Les outils opérationnels à partir d'expériences partagées
- passeport de compétences ou porte folio
- grille d'évaluation
- situation apprenantes

Interlocuteur OF

BALLOTEAUD CLAIRE
otos@orange.fr
06 63 02 38 22

Partenariat & cofinancement

➔ **FPSPP**